

DÉPÔT DE DOSSIER CNI ET PASSEPORTS



Mairie de Vaugneray

- **PRÉSENCE OBLIGATOIRE**
de toute personne faisant une demande
(y compris l'enfant mineur et son représentant légal)
- **ETAT CIVIL DES PARENTS**
complet à connaître

UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

Lundi - Mardi
Mercredi - Vendredi
8h30 - 11h30 / 14h - 17h30

Jeudi : 14h - 17h30

Samedi : 8h30 - 11h30

SANS RENDEZ-VOUS en dehors des vacances scolaires

Jeudi
8h30 - 11h30

**DANS LA LIMITE
de 25 PLACES**



1 Place de la Mairie
69670 VAUGNERAY
T. 04 78 45 80 48
mairie@vaugneray.com



LISTE des pièces à fournir

Lors du dépôt de dossier

- PRÉDEMANDE** à remplir sur le site du gouvernement www.ants.gouv.fr
Si impossibilité de remplir une prédemande, demander un CERFA papier à remplir pour le rendez-vous.
- 1 PHOTOGRAPHIE D'IDENTITÉ certifiée conforme (- de 6 mois)**
De face, tête nue, bouche fermée, visage et oreilles dégagés, sans lunettes ni bijoux.
- JUSTIFICATIF DE DOMICILE à VOTRE NOM (- de 6 mois)**
Avis d'impôts - Facture EDF / Eau - Téléphonie mobile ...
- PERSONNE MAJEURE HÉBERGÉE PAR UN TIERS (parents, amis...)**
Attestation d'hébergement (+ de 3 mois)
Pièce d'identité de l'hébergeant
Justificatif de domicile au nom de l'hébergeant
- FOURNIR SON ANCIEN PASSEPORT ET ANCIENNE CARTE D'IDENTITÉ**

PRÉSENCE DES ENFANTS OBLIGATOIRE

PIÈCES COMPLÉMENTAIRES pour les personnes mineures

- PIÈCE D'IDENTITÉ DE LA PERSONNE DÉTENTRICE DE L'AUTORITÉ PARENTALE**
PARENTS SÉPARÉS EN GARDE ALTERNÉE
 - Jugement stipulant le mode de garde ou l'Attestation du mode de garde signée des 2 parents
 - Carte d'identité recto/verso du 2^{ème} parent
 - Justificatif de domicile du 2^{ème} parent

RENOUVELLEMENT - PERTE / VOL

- DÉCLARATION DE PERTE** : à faire lors du dépôt de dossier
- DÉCLARATION DE VOL** : en gendarmerie ou commissariat
- TIMBRE FISCAL** : 25 €

TIMBRES FISCAUX

CARTE D'IDENTITÉ
Pour perte ou vol : 25 €

PASSEPORT
- de 15 ans : 17 €
+ de 15 ans : 42 €
+ de 18 ans : 86 €

Achat sur le site
timbres.impots.gouv.fr
ou Bureau de tabac